

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 5 décembre 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

05-12-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaston Robin

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

05-12-02 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 14 novembre 2005 et celui de la séance spéciale tenue le 28 novembre 2005, soient acceptés tels que présentés.

Adopté.

a) Suivi aux procès-verbaux

Les membres du Conseil n'ont aucune question concernant les procès-verbaux.

04. Correspondance

05-12-03 Adhésion 2006 à Québec Municipal

Considérant que le portail de Québec municipal est le réseau officiel de communication du monde municipal québécois ;

En conséquence,

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues renouvelle son adhésion à Québec Municipal et ce, au coût de 143,78 \$.

Adopté.

05-12-04 Formation pour les élus municipaux

Considérant qu'une formation pour élus municipaux est offerte par la FQM avec regroupement par le biais de la MRC de Montmagny ;

Considérant que monsieur Patrice Painchaud désire suivre le *Module 2 – Pouvoirs, compétences et services de la Municipalité* ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues défraie le coût de la formation aux élus à monsieur Patrice Painchaud soit : le *Module 2 – Pouvoirs, compétences et services de la Municipalité* et ce, au montant de 145 \$.

Qu'un montant soit prévu au budget 2006 pour absorber cette dépense.

Adopté.

05-12-05 Service de transport adapté

Considérant que toute municipalité sera désormais tenue d'offrir à sa population le service de transport adapté sur son territoire à compter du 17 décembre 2005 ;

En conséquence,

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues adhère au volet souple du programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

Que si aucun transporteur légalement autorisé n'est disponible pour offrir le service, la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues proposera à ses citoyens de verser une subvention directe à l'usager selon les modalités définies et après dépôt de pièces justificatives.

Adopté.

Pour faire suite à la décision du Conseil municipal de ne pas renouveler l'adhésion à l'Association touristique Chaudière-Appalaches, madame Édith Rousseau, coordonnatrice de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, dans une lettre en date du 2 décembre 2005, informe les

membres du Conseil des avantages offerts aux municipalités membres de l'ATR. Suite à une discussion, les conseillers concluent ce qui suit :

05-12-06 Renouvellement d'adhésion à l'Association touristique Chaudière-Appalaches

Considérant que les municipalités membres de l'Association touristique Chaudière-Appalaches bénéficient d'avantages distincts ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Gaston Robin

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues renouvelle son adhésion à l'Association touristique Chaudière-Appalaches pour l'année 2006, au coût de 362,33 \$, taxes incluses.

Que madame Édith Rousseau, coordonnatrice pour la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, vérifie et complète le texte qui sera publié dans le guide.

Adopté.

Madame Lisette V. Painchaud a transmis les frais prévus pour 2006 pour la tenue des Fêtes du 175^e Isle-aux-Grues. Elle joint également un chèque au montant de 1 100 \$ afin de rembourser une avance de fonds accordée par la Municipalité pour la préparation des Fêtes.

Dans une lettre en date du 25 novembre 2005, madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, indique qu'elle a pris connaissance de notre lettre concernant l'obtention de l'expertise de la Société des traversiers du Québec dans l'élaboration de solutions pour l'amélioration du service de traversiers de l'Isle-aux-Grues. Elle mentionne qu'elle est d'accord afin que la STQ fournisse l'expertise dont la Municipalité aura besoin.

Dans une lettre en date du 29 novembre 2005, monsieur Raymond Barbeau mentionne qu'il a pris connaissance du rapport annuel de monsieur le maire et suggère que le chemin du Rivage soit verbalisé et que la subvention prévue pour la voirie municipale serve à améliorer la partie habitée dudit chemin.

Monsieur Michel Delisle, président de la Chambre de commerce et industrie de Montmagny, remercie le Conseil municipal pour l'accueil d'une délégation économique provenant de la région de L'Orne en France.

Le rapport d'activités 2004-2005 de la Fédération québécoise des municipalités, organisme dont la Municipalité est membre, est déposé.

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud a transmis le document *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud*.

Une lettre de félicitations sera adressée à monsieur Marcel Catellier, maire de Cap St-Ignace, afin de souligner son élection au poste de préfet de la MRC de Montmagny.

Le rapport annuel de gestion 2004-2005 de la Société des traversiers du Québec est déposé.

05. Présentation et adoption des comptes

05-12-07 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

Liste des chèques # 6545 à 6608

# 6545	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6546	Michel Gagné	collecte des vidanges	263,85
# 6547	Épicerie Michel Gagné	entretien général	122,07
# 6548	Les Concassés du Cap Inc.	location et transport de contenants	592,38
# 6549	Réal Roy	voirie et entretien général	583,74
# 6550	Simon Roy	entretien général	634,00
# 6551	Auberge L'Oie Blanche	frais de représentation	79,02
# 6552	Publications CCH Ltée	mise à jour du Code municipal	150,87
# 6553	Thibault Montmagny	réparation mécanique du camion épandeur d'abrasifs	221,11
# 6554	Les Extincteurs de Montmagny		40,25
# 6555	S.C.A. de Montmagny	entretien général	41,48
# 6556	Groupe Dynaco	pièce pour l'équipement des pompiers	58,06
# 6557	Bossé & Frère Inc.	Entretien sur le tracteur pour le train balade	113,62
# 6558	PMT Roy, Assurances et services financiers	Assurance aviation	2 126,00
# 6559	Lavery, DeBilly	services professionnels correspondance elections	2 729,52
# 6560	Caisse Desjardins de l'Ile-aux-Grues	Télus	292,36
# 6561	S.C.A. de l'Ile-aux-Grues	frais de représentation (CCR de la STQ)	32,20
# 6562	Formules municipales	bulletins de vote	1 838,79
# 6563	Café aux Quatre Vents	frais de représentation	87,00
# 6564	Chantal Vézina	compensation financière pour les Premiers répondants	150,00
# 6565	Frédéric Poulin	compensation financière pour les Premiers répondants	165,00
# 6566	Mélanie Dugal	compensation financière pour les Premiers répondants	150,00
# 6567	Michel Rousseau	compensation financière pour les Premiers répondants	135,00
# 6568	Johanne Vézina	compensation financière pour les Premiers répondants	180,00
# 6569	Johanne Bernier	compensation financière pour les Premiers répondants	150,00
# 6570	Air Montmagny	transport du médecin	230,05
# 6571	Excavation Léandre Chabot Inc.	achat d'abrasifs	2 115,71
# 6572	Julien Vézina	accès au fleuve	45,00
# 6573	Plomberie & Chauffage D. St-Pierre Inc.	pièces pour les équipements des pompiers	705,17
# 6574	Yvon Roy	accès au fleuve	182,50
# 6575	Robert Corbin & Fils Inc.	installation d'éclairage pour la patinoire	755,77
# 6576	Jacques André Roy	remboursement d'achats	60,31
# 6577	MRC de Montmagny	collecte sélective	119,05
# 6578	Association touristique Chaudière-Appalaches		362,33

	adhésion 2006	
# 6579	Denis Bernier	75,00
	compensation financière pour le responsable de l'ambulance	
# 6580	Québec municipal adhésion 2006	143,78
# 6581	Hélène Painchaud salaire	286,00
# 6582	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6583	Chèque annulé	0,00
# 6584	Navigation Lavoie Inc. frais de transports	69,00
# 6585	Vitrierie L.C. Inc. entretien général	58,66
# 6586	Formation Urgence Vie matériel pour les Premiers répondants	384,26
# 6587	Marc-André Boulanger	50,00
	compensation financière pour les pompiers	
# 6588	Patrice Painchaud	163,78
	compensation financière pour les pompiers et frais de déplacement	
# 6589	Michel Rousseau	15,00
	compensation financière pour les pompiers	
# 6590	Daniel Vézina	30,00
	compensation financière pour les pompiers	
# 6591	Julien Tousignant	30,00
	compensation financière pour les pompiers	
# 6592	Christian Vinet	80,93
	compensation financière pour les pompiers et frais de déplacement	
# 6593	Hélène Painchaud salaire	286,00
# 6594	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6595	Réal Roy déneigement	6 393,86
# 6596	Café aux Quatre Vents frais de représentation	496,80
# 6597	Jacques André Roy salaire du maire	341,91
# 6598	Société canadienne des postes frais postaux	33,35
# 6599	Bernier Imprimeurs fourniture de bureau	23,87
# 6600	Hélène Painchaud paye de vacances	290,00
# 6601	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6602	Hélène Painchaud paye des vacances	290,00
# 6603	Michel Gagné collecte des vidanges	263,85
# 6604	Maxi Métal (1983) Inc. équipements pour les pompiers	382,85
# 6605	Caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues	6 895,74
	Hydro-Québec, Télus, retenues à la source et contribution de l'employeur	
# 6606	Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues Inc.	790,25
	répartition sur billets vendus	
# 6607	Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues	843,25
	répartition sur billets vendus	
# 6608	Fabrique de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	61,25
	répartition sur billets vendus	

Adopté

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 35 249,15

Hélène Painchaud

06. Contrat de collecte des matières résiduelles et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux.

Monsieur le maire fait part aux conseillers d'une proposition reçu de monsieur Michel Gagné concernant le contrat de collecte des matières résiduelles et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits

domestiques dangereux qu'il juge non-complète. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent que la décision soit reportée à la séance spéciale du Conseil du 15 décembre 2005.

07. Pompiers volontaires et Premiers répondants

05-12-08 Compensation financière versée à un volontaire participant à un service d'urgence

Considérant que les pompiers volontaires, les premiers répondants et les responsables du service ambulancier doivent effectuer diverses pratiques en plus d'assurer un service de première ligne en cas d'urgence ;

Considérant que lors de sinistre le Plan des mesures d'urgence municipales prévoit des volontaires pour participer à des opérations de recherche et de sauvetage de personnes ou offrant de l'aide dans d'autres situations d'urgence;

Considérant que les heures effectuées seront compilées dans un registre ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues verse une compensation financière aux volontaires participants à un service d'urgence soit :

Premiers répondants :

15 \$ par intervention et 15 \$ par session de formation et ce, sur présentation de leur registre d'intervention et de leur feuille de présence pour les sessions de formation.

Responsable du service ambulancier

15 \$ par intervention et ce, sur présentation de leur registre d'intervention.

Pompiers volontaires

10 \$/l'heure par intervention sur les lieux d'un sinistre et 15 \$ par session de formation et ce, sur présentation de leur registre d'intervention et de leur feuille de présence pour les sessions de formation.

Pompiers volontaires qui agissent à titre de préventionniste

10 \$/l'heure pour les pompiers volontaires qui suivront une formation et qui agiront ultérieurement à titre de préventionniste et ce, sur présentation de leur registre d'intervention et de leur feuille de présence pour les sessions de formation.

Adopté.

08. Autorisation à payer les comptes avant le 31 décembre 2005

05-12-09 Autorisation à payer les comptes avant le 31 décembre 2005

Considérant que l'année financière se termine le 31 décembre 2005.

En conséquence

Il est proposé par monsieur Patrice Painchaud

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues autorise la directrice générale à payer les comptes reçus avant le 31 décembre 2005.

Adopté.

09. Date de la séance ordinaire du Conseil de janvier 2006

05-12-10 Date de la séance ordinaire du Conseil pour janvier 2006

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Qu'en raison de la période des Fêtes, la séance ordinaire du mois de janvier 2006 prévue pour le 2 janvier, soit reportée le 9 janvier 2006.

Qu'un avis public soit affiché aux endroits habituels.

Adopté.

10. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un aperçu des rencontres auxquelles il a assisté :

- Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
- Réunion du Comité consultatif régional de la Société des traversiers du Québec.
- Rencontre avec des représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Montmagny et un groupe du Conseil général de l'Orne en France.
- Inauguration, première pelletée de terre pour le futur poste de police de la Sûreté du Québec.
- Réunion de la Régie intermunicipal pour l'embauche de l'inspecteur municipal.
- Conseil des maires pour l'élection du préfet de la MRC de Montmagny.
- Rencontre avec Faune Québec, le ministère de l'environnement et la Société des traversiers du Québec.

Monsieur le maire annonce que la Société des traversiers du Québec doit, en saison hivernale, donner un service d'approvisionnement. Monsieur le maire indique qu'une traversée est prévue une fois en janvier et une fois au mois de mars. Les dates restent à déterminer.

11. Varia

a) Soumission pour le déneigement

Monsieur le maire indique qu'aucune soumission n'a été reçue au bureau municipal pour le déneigement des stationnements (avant et latéral) du Centre de la Volière et de l'entrée du garage municipal. Suite à cette situation et après discussion, il est convenu qu'une décision sera prise lors d'une séance ultérieure.

b) Congrès des maires

05-12-11 Demande de remboursement à la MRC de Montmagny

Considérant que les frais pour le Congrès des maires, pour l'année 2005, étaient inclus dans la quote-part de la Municipalité ;

Considérant qu'aucun membre du Conseil municipal a participé, en 2005, au Congrès des maires de la Fédération québécoise des municipalités ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues demande à la MRC de Montmagny, un remboursement des frais relatifs au Congrès des maires pour l'année 2005, puisque aucun membre du Conseil municipal n'y a participé.

Adopté.

c) Projet d'éradication du phragmite

05-12-12 Soutien pour Canards Illimités Canada-Projet de conservation et de restauration du haut-marais de l'Isle-aux-Grues

Considérant que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues est consciente de l'importance de détruire le roseau commun qui envahit de plus en plus le haut-marais de l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que la Municipalité s'engage à contribuer pour une somme totale de 3 000 \$ afin d'appuyer le projet de Canards illimités Canada-Projet de conservation et de restauration du haut-marais de l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que cette contribution en nature inclut la participation bénévole aux rencontres et aux divers événements avec Canards Illimités Canada sur une période de 3 ans (3 000 \$) ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues appuie Canards Illimités Canada dans l'atteinte des buts et objectifs fixés dans sa demande de financement du Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes (PEEE).

Adopté.

d) Étude des crédits

Une session de travail pour la préparation du budget 2006 est prévue lundi, le 12 décembre 2005 à 19h00.

e) Réserveation du gymnase

Monsieur le maire demande aux conseillers s'il est pertinent, lors de la *Vente des âmes*, de ne pas utiliser le gymnase à des fins sportives lors du mois de janvier. Monsieur Patrice Painchaud indique que présentement aucune activité n'est prévue. Suite à une discussion, il est convenu que madame Nancy Guichard se charge de contacter la Fabrique de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues afin de trouver des solutions dans le meilleur intérêt des deux organismes.

f) Pompiers

Monsieur Michel Rousseau mentionne que madame Pauline Roy, directrice générale de la caisse Desjardins de l'Isle-aux-Grues, a reçu une plaque commémorative pour le nombre élevé de billets vendus lors de la levée de fond "Loto-pompiers".

12. Période de questions

13. Levée de la séance

05-12-13 **Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du conseil soit levée à 22h10, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil, tenue le 15 décembre 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

Les conseillers présents sont :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Monsieur Michel Rousseau est absent.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

Un avis de convocation a été remis aux membres du Conseil municipal et un avis public a été affiché aux endroits désignés par le Conseil, le 8 décembre 2005.

Cette séance a pour but de traiter le sujet suivant :

1. Présentation et adoption du budget 2006

Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

1. Présentation et adoption du budget 2006

Monsieur le maire présente et explique le budget 2006.

05-12-14 Adoption du budget 2006

Considérant que la Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues prévoit des revenus totalisant 258 707,75 \$ et des dépenses équivalentes de 258 707,75\$;

Considérant que ce budget est calculé au taux global de 1,25 \$/100 \$ d'évaluation couvrant la taxe foncière générale et la taxe spéciale ;

Considérant que la taxe pour la collecte des vidanges (matières résiduelles et recyclables, vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux) est augmentée à 159 \$ pour les résidences et les commerces ;

Considérant que la taxe pour les roulottes est augmentée à 140 \$;

Considérant que les salaires, du maire, des conseillers, de la directrice générale et des employés sont indexés de 2,5 % ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues adopte, pour l'exercice financier 2006, un budget équilibré avec des revenus totalisant 258 707,75 \$ et des dépenses équivalentes de 258 707,75 \$.

Adopté.

Période de questions

Levée de la séance

05-12-15 Levée de la séance spéciale

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la séance spéciale du Conseil soit levée à 20h40, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil, tenue le 15 décembre 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures quarante-cinq.

Les conseillers présents sont :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Monsieur Michel Rousseau est absent.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

Un avis de convocation a été remis aux membres du Conseil municipal et un avis public a été affiché aux endroits désignés par le Conseil, le 8 décembre 2005.

Cette séance a pour but de traiter les sujets suivants :

1. Contrat pour la collecte des matières résiduelles et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux.
2. Location sportive
3. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes
4. Transport hivernal

Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

Monsieur le maire fait lecture de l'avis de convocation

1. **Contrat pour la collecte des matières résiduelles et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux**

05-12-16

Renouvellement du contrat pour la cueillette des matières résiduelles (ordures ménagères) et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux

Considérant que le contrat qui lie la Municipalité à monsieur Michel Gagné pour la cueillette des matières résiduelles (ordures ménagères) et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits domestiques dangereux est à échéance le 31 décembre 2005 ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues renouvelle pour une période d'un an soit : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, le contrat qui lie la Municipalité à monsieur Michel Gagné pour la cueillette des matières résiduelles (ordures ménagères) et recyclables, des vidanges lourdes, des contenants de peinture et des produits dangereux et ce, aux conditions inscrites au contrat pour une somme de 16 560 \$.

Que monsieur Jacques André Roy, maire, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à ce contrat.

Adopté.

2. Location sportive

Monsieur Patrice Painchaud, responsable du Club de sport et loisir de l'Isle-aux-Grues indique, dans une lettre en date du 1^{er} décembre, que le Club désire redonner la gestion de la location sportive à la Municipalité et il suggère un prix de location raisonnable afin de stimuler l'activité sportive. Suite à une discussion les conseillers concluent de ce qui suit :

05-12-17 Location du gymnase pour les activités sportives

Considérant que le Club de sport et de loisir de l'Isle-aux-Grues redonne la gestion de la location sportive à la Municipalité ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Gaston Robin

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que le tarif pour la location du gymnase pour les activités sportives soit fixé à 8 \$/l'heure.

Que madame Nancy Guichard soit nommée responsable de la location pour les activités sportives.

Adopté.

3. Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

Pour la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2005 au 2 janvier 2006 inclusivement.

4. Transport hivernal

Monsieur le maire mentionne que la Société des traversiers du Québec prévoit la venue du navire Félix-Antoine-Savard, le 14 janvier 2006 et ce, dans le but d'approvisionner la population. Les membres du Conseil constatent que la date prévue est un samedi et que plusieurs fournisseurs n'effectuent pas de livraison la fin de semaine. Suite à une discussion, les membres du Conseil mandatent monsieur Denis Boulanger afin de contacter la STQ et déplacer le voyage prévu le 14 janvier 2006 ce qui aurait pour effet de faciliter la livraison des denrées.

Période de questions

Levée de la séance

05-12-18 Levée de la séance spéciale

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la séance spéciale du Conseil soit levée à 21h10, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.

